

LA PROTECTION D'UN VASTE CORRIDOR NATUREL SE CONCRÉTISE

Corridor appalachien acquiert **125 hectares** à haute valeur écologique dans le secteur du Mont Chagnon et porte son total d'aires protégées à 14 619 hectares sur son territoire d'action

En février, Corridor appalachien a annoncé l'acquisition et la protection à perpétuité de 125 hectares à Bolton-Est sur le territoire de notre partenaire local, Conservation des vallons de la Serpentine (CVS). La conservation de la propriété va permettre de protéger l'habitat de plusieurs espèces en situation précaire au Québec et au Canada tout en consolidant la conservation d'un grand massif forestier. Il s'agit d'un projet très ambitieux, d'une valeur de 820 000 \$, qui a nécessité trois années de travail et le support de plusieurs bailleurs de fonds à tous les niveaux de gouvernement, en plus de partenaires et donateurs privés.

Impact direct sur la protection de plusieurs espèces menacées

Les inventaires écologiques réalisés par Corridor appalachien au sein de cette propriété ont permis d'y recenser plusieurs mammifères dont le castor du Canada, le cerf de Virginie, le coyote, l'écureuil roux, l'ours noir, le porc-épic d'Amérique et le tamia rayé. La propriété compte aussi 44 espèces d'oiseaux, dont quatorze jugées prioritaires par le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et changement climatique Canada. Parmi ces espèces, on note la présence du pioui de l'Est, une espèce désignée préoccupante au Canada en raison du déclin majeur subi par ses populations. Les biologistes ont aussi confirmé la présence d'espèces floristiques d'intérêt et d'une douzaine d'espèces d'amphibiens, plusieurs d'entre elles étant désignées menacées ou vulnérables au Québec ou en voie de disparition au Canada.

Collaboration locale, nationale et internationale

Corridor appalachien a œuvré étroitement avec CVS pour réaliser l'acquisition de cette propriété qui permet de consolider le réseau d'aires protégées sur les territoires respectifs des deux organismes. CVS a notamment initié la discussion avec les propriétaires et mené, avec succès, une campagne de levée de fonds auprès de la communauté locale qui a contribué à la réalisation du projet. Corridor appalachien a également pu compter sur le soutien du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) dans le cadre du Fonds de la nature du Canada, du gouvernement du Québec par l'entremise du Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN), de la Fondation de la faune du Québec, de la municipalité de Bolton-Est, du U.S. Fish and Wildlife Service et de la Fondation Écho.

Le terrain comporte plusieurs habitats riches pour différentes espèces dont le coyote et d'autres qui sont à risque.



Photo dans la bannière :

La propriété récemment acquise est située dans un secteur montagneux sur le versant nord du mont Place et sa protection à perpétuité va permettre de consolider un grand massif forestier dans la région.

L'OURS NOIR : LE RÉVEIL SONNE BIENTÔT !



Crédit : Dreamstime

Le saviez-vous?

- Bien qu'il n'existe pas d'estimations fiables de la population d'ours noirs en Amérique du Nord, celle-ci compterait environ 600 000 individus, dont plus de 380 000 au Canada;
- Les ours noirs peuvent parcourir de grandes distances. Les biologistes qui en ont capturé pour les remettre en liberté à plus de 200 km de leur territoire ont parfois eu la surprise de les voir revenir au point de départ. Le domaine vital des femelles est généralement restreint et occupe de 10 à 40 km² en moyenne. Celui des mâles adultes couvre celui de plusieurs femelles et s'étend souvent sur plus de 100 km².

Une saison d'hibernation pas de tout repos pour maman ours

Pour plusieurs mammifères, l'arrivée de la saison printanière rime avec la fin de l'hibernation et ainsi, l'ours noir sortira bientôt de sa léthargie. Pour la femelle, l'hiver a quand même été productif avec la naissance des petits en janvier ou février. Les oursons, actifs, boivent le lait maternel de leur mère pendant qu'elle somnole. Elle se réveille périodiquement pour prendre soin d'eux !

Friand de miel : mythe ou réalité ?

L'ours est-il amateur de miel? Oui, mais il préfère les insectes, et convoite plus les larves que le miel au sein des ruches. Il est aussi moins carnivore qu'on le croit; 75 % de son régime est constitué de matière végétale. Charogne, petits mammifères et poissons complètent son menu. L'automne, il profite de l'abondance des fruits, des noix et des faines de hêtre pour constituer ses réserves. Bref, c'est un omnivore glouton, qui mange à peu près de tout!

Pour une cohabitation harmonieuse... et sécuritaire

L'ours noir habite surtout les forêts denses de conifères et de feuillus. Généralement, il craint et évite l'humain. Il s'approche parfois des habitations pour se nourrir dans les ordures et les mangeoires d'oiseaux. Pour réduire les risques de le rencontrer, minimisez simplement les odeurs associées à la nourriture et aux ordures et entreposez-les hors de sa portée. Si vous habitez en campagne, rangez vos mangeoires d'oiseaux lors des redoux de fin d'hiver et du début du printemps, car elles pourraient attirer de jeunes ours à la recherche de nourriture facile d'accès après une longue hibernation. Les attaques par l'ours noir sont extrêmement rares. Néanmoins, si vous en croisez un, ne vous en approchez pas. Reculez calmement sans courir, en gardant un œil sur lui. Signalez votre présence en faisant du bruit ou en parlant d'une voix posée, sans vous montrer agressif. Laissez-lui toujours la possibilité de fuir.



UNE STRATÉGIE DE CONSERVATION QUI SE CONSTRUIT UN HECTARE À LA FOIS

La générosité des propriétaires donateurs un atout essentiel

Don de la famille Vézina-Rioux à Saint-Étienne-de-Bolton : 17 hectares



Danielle Vézina et
Guy Rioux sur le terrain
qu'ils ont donné.

En décembre dernier, Danielle Vézina et Guy Rioux ont fait don de leur terrain de 17 hectares zoné blanc à Corridor appalachien. En 2010, la famille avait acquis ce terrain, principalement forestier, avec la perspective d'en faire une terre à bois. Au fil des ans, leur lien à ce terrain s'est approfondi et ils ont reconnu le risque que celui-ci soit convoité pour un futur développement immobilier.

« L'idée de protéger ce terrain nous a été inspirée par sa beauté intrinsèque; notre volonté était de ne pas détruire la vie qui nous entourait, de laisser une aire de repos à la faune locale et de laisser la flore s'installer naturellement, sans que l'on ait à planter, ni à utiliser des pesticides ou à récolter », explique madame Vézina.

« Le processus de conservation a été très enrichissant », partage monsieur Rioux. « Nous étions préoccupés par les projets de développement potentiels sur le terrain et sommes rassurés que le paysage puisse demeurer intact à tout jamais avec plusieurs bienfaits pour la biodiversité », ajoute-t-il.

La propriété comporte une belle diversité écologique puisqu'elle est principalement composée d'une érablière et abrite de petits milieux humides et deux ruisseaux. On y retrouve notamment une aire d'hivernage de l'orignal, des salamandres de ruisseaux, de nombreuses espèces d'oiseaux jugées prioritaires et une flore forestière représentative de la région.

Il s'agit d'un premier don écologique dans ce secteur. Espérons que leur geste en inspirera d'autres vers une telle démarche!

Don de la famille Nitoslowski-Romer à Bolton-Est: 14 hectares



Des membres de la famille Nitoslowski-Romer, Klara, Clément, Marielle, Thérèse et Marek en compagnie de Françoise Bricault de CVS lors d'une cérémonie de reconnaissance pour souligner le don écologique de la famille.

En octobre 2020, la famille Nitoslowski-Romer a permis la protection à perpétuité de 14 hectares grâce au don de leur propriété à Conservation des vallons de la Serpentine (CVS).

« Le don du terrain pour conservation est un grand cadeau à s'offrir, à offrir à la collectivité et à procurer aux générations futures, » a souligné madame Thérèse Romer, qui a acquis la propriété avec son mari à la fin des années 60, pour leur bénéfice et celui de leurs cinq enfants.

La propriété est située en plein cœur du massif du mont Chagnon, et ses milieux humides et hydriques sont des habitats favorables pour des espèces d'amphibiens et de reptiles comme la tortue des bois, désignée vulnérable au Québec, ainsi que la grenouille des marais, qui est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable.

« Il a fallu quelques années pour réaliser toutes les étapes requises et concrétiser le don écologique » explique Marek Nitoslowski. « Notre père avait eu des conversations à ce sujet il y a probablement une quinzaine d'années. Lorsqu'il est décédé, mes sœurs, mon frère et moi avons convenu que c'était un beau projet à réaliser en l'honneur de nos parents, d'autant plus que cette portion de terrain est très riche au niveau écologique. Tout au long de notre démarche, nous avons été accompagnés par les bénévoles de CVS et les professionnels de Corridor appalachien. Je suggère à tout le monde de considérer que certains milieux naturels sont fragiles et méritent d'être protégés, afin que les générations futures puissent en profiter ».

DONS DE TERRAINS OU DE SERVITUDES ET AVANTAGES FISCAUX

Saviez-vous que les dons de terrains ou des servitudes peuvent être reconnus par le Programme des dons écologiques? En plus des bienfaits écologiques, ce programme offre des avantages fiscaux considérables aux propriétaires qui font le choix de s'investir dans la protection de la biodiversité.



VISIOCONFÉRENCE GRATUITE : QU'EST CE QU'UN DON ÉCOLOGIQUE ?

Jeudi 22 avril 2021 - 15h à 16h

Vous êtes propriétaire d'un milieu naturel dans la région desservie par Corridor appalachien? Vous êtes intéressés à en apprendre davantage sur le don écologique et les avantages fiscaux dont vous pourriez bénéficier? Y a-t-il des conditions à remplir? Des coûts à défrayer? Quelles sont les ressources disponibles pour vous accompagner dans votre projet? Qu'est-ce que le don de servitude - qui vous permet de rester propriétaire tout en obtenant des avantages fiscaux?

Inscrivez-vous!

www.corridorappalachien.ca/conferences





SAVOUREZ LA BEAUTÉ DE LA NATURE SUR NOS SENTIERS EN TOUTES SAISONS

Au-delà de ses activités de conservation et de protection des milieux naturels de la région, Corridor appalachien œuvre aussi à la mise en valeur et à l'entretien de deux sites de randonnée, soit les sentiers du mont Singer situés dans la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, secteur Potton, ainsi que les nouveaux sentiers du mont Foster.



Les sentiers du mont Singer en continuelle amélioration

Nous avons à cœur l'expérience de nos randonneurs et l'amélioration de nos sentiers. C'est pourquoi vous risquez de croiser notre équipe d'aménagistes à l'œuvre ce printemps et cet été sur les sentiers du mont Singer, secteur Potton. En acquittant vos droits d'accès pour ce site, vous contribuez directement à la qualité et à l'ampleur des travaux d'entretien et d'amélioration possibles sur ce magnifique réseau de près de 21 kilomètres.

De nouvelles découvertes à faire au mont Foster cet été

Un nouveau projet de sentiers est en marche au mont Foster. La réalisation d'une nouvelle boucle de sentiers devrait y être complétée à la fin de l'été 2021. Ce projet permettra de redonner au public ce magnifique site qui comprend la fameuse tour des Scouts située au sommet. Des panneaux d'interprétation aideront les randonneurs à mieux comprendre l'importance du site et de son écologie. Prenez note que les sentiers du mont Foster seront accessibles gratuitement ! Assurez-vous de visiter notre site web pour l'ouverture officielle des sentiers.

PROFITEZ DE LA NATURE SUR LA POINTE DES PIEDS AVEC LE CODE SANS TRACE

Par Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration de Corridor appalachien

Bien que la randonnée soit une activité douce pour l'environnement, nos comportements lors de sa pratique peuvent parfois être dévastateurs et engendrer des impacts permanents sur la flore et la faune. Déchets divers, feux dans des zones interdites, toilettes improvisées sous les buissons, randonneurs trop bruyants : tous ces irritants peuvent malheureusement nuire aux milieux naturels et gâcher l'expérience de contact intime avec la nature.



Les principes du programme Sans Trace (www.sanstrace.ca) proposent un code d'éthique du plein air adopté par plus de 90 pays et qui suggère des comportements à adopter dans la pratique de nos activités à pied, à vélo, en ski ou en kayak, afin de laisser les milieux naturels intacts.

Corridor appalachien encourage l'adoption du code **Sans trace** qui repose sur les sept principes suivants :

- Planifier soigneusement sa sortie et se préparer face aux imprévus afin de vivre une expérience sécuritaire et divertissante;
- Pour éviter les dommages à la végétation et limiter l'érosion, se déplacer uniquement dans les sentiers et sur les surfaces durables et camper dans les sites désignés;
- Disposer adéquatement des déchets et ne laisser aucun débris;
- Laisser intact ce que vous découvrirez afin que les autres puissent le découvrir aussi;
- Minimiser l'impact des feux de camp et utiliser préférentiellement un réchaud;
- Respecter la vie sauvage et éviter le dérangement des animaux, surtout durant les périodes délicates de reproduction, de nidification ou lors de l'élevage des petits;
- Respecter les autres visiteurs en évitant le bruit excessif, les animaux sans laisse et les dommages à l'environnement, afin que chacun puisse apprécier l'aventure.

ÉTUDE SUR LES MORTALITÉS FAUNIQUES DE L'AUTOROUTE 10

En route vers des pistes de solutions

Cette année encore, Corridor appalachien travaille en collaboration avec l'équipe du professeur Jochen Jaeger de l'Université Concordia sur le projet « Connectivité Autoroute 10 ». Son équipe d'étudiants a parcouru l'autoroute 10 entre Bromont et Sherbrooke des centaines de fois pour documenter avec précision la mortalité routière animale durant les étés 2019 et 2020. Cette étude a pour objectif de mieux cibler les zones où les accidents avec la faune sont les plus fréquents, afin de recommander des améliorations optimales pour réduire les incidents.

Bien que les analyses soient toujours en cours, nous savons d'emblée que les collisions sont nombreuses. L'équipe a malheureusement relevé près de 1 500 carcasses de 85 espèces différentes dont le coyote, l'opossum de Virginie, la loutre de rivière, le lynx roux, l'orignal, l'ours noir, la tortue des bois, l'hirondelle rustique et la paruline du Canada.

Ces données sont précieuses et arrivent à point pour être intégrées dans un plan plus global sur lequel Corridor appalachien travaille actuellement, soit le Plan d'ensemble pour l'autoroute 10. Celui-ci ciblera tout un éventail d'aménage-

ments fauniques à implanter afin de réduire l'effet barrière de l'autoroute 10 sur la faune de notre région.

Corridor appalachien tient à remercier la Fondation de la faune du Québec et le ministère des Transports du Québec pour leur appui financier dans ce projet d'étude. Merci à tous les étudiants de l'équipe du professeur Jaeger pour leur excellent travail !





CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR NOTRE NOUVEAU REFUGE : MISSION ACCOMPLIE!

Merci à tous les donateurs qui ont contribué à notre campagne de levée de fonds pour l'acquisition de notre nouveau refuge à Eastman! Grâce à vous, nous avons maintenant un espace beaucoup mieux adapté aux besoins de notre équipe grandissante et en plein essor!



L'équipe de Corridor appalachien devant ses nouveaux bureaux

MERCI À NOS BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES DE CONSERVATION

Le gouvernement du Canada : Programme de conservation du patrimoine naturel géré par l'entremise de Conservation de la Nature Canada), le Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH), Lieux prioritaires désignés par les collectivités (LPDC) et Emploi Été Canada. Le gouvernement du Québec : Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) géré par l'entremise de Conservation de la Nature du Canada, Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques financé par le Fonds vert, Programme d'aménagement durable des forêts (PADF), des mesures de soutien du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) et du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR Estrie). La Fondation de la faune du Québec (FFQ), le U.S. Fish & Wildlife Service, la Fondation Écho, la Caisse de dépôt et placement du Québec, la Fondation W. Garfield Weston, Protection des oiseaux Québec, Wildlife Acoustics, Rando Québec, ÉcoCanada, the Lake Champlain Basin Program ainsi que plusieurs donateurs privés, municipalités et MRC de notre territoire.

À PROPOS DE CORRIDOR APPALACHIEN

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif qui œuvre à la protection des milieux naturels et de la biodiversité dans la région des Appalaches du Sud du Québec en collaboration avec des propriétaires privés, des groupes de conservation locaux et plusieurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux.

- Fondé en **2002**
- **14 619 hectares** de milieux naturels protégés à perpétuité, à ce jour, sur notre territoire en collaboration avec Conservation de la Nature Canada, nos membres affiliés et autres partenaires de conservation
- **17 membres affiliés**, soit des organismes de conservation locaux, sur notre territoire d'action
- **15 employés réguliers**
- **De nombreux employés saisonniers**
- Un **budget annuel équilibré de 3 million de dollars**, dont plus de 80% sont investis dans la réalisation du grand corridor naturel d'aires protégées des Montagnes-Vertes. Les sommes restantes appuient nos efforts de recherche, sensibilisation, éducation et mobilisation en conservation.

CONTACTEZ-NOUS !

466, rue Principale, Eastman, QC J0E 1P0
info@corridorappalachien.ca

corridorappalachien.ca

/corridorappalachien

/corridorappalachien

ISSN 1708-1645

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada et Bibliothèque et Archives nationales Québec

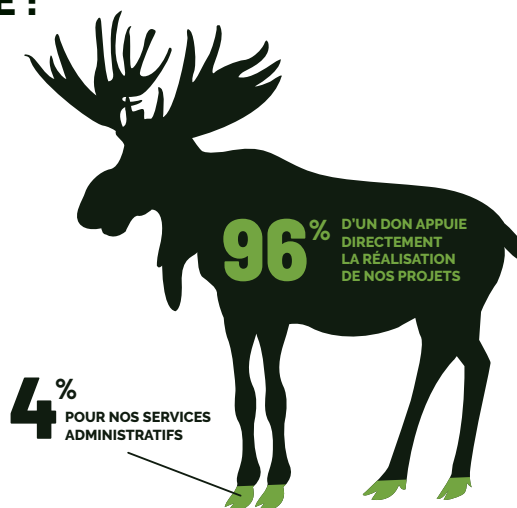
Imprimé sur du papier recyclé Enviro 100
Recyclez après votre lecture !

POURSUIVONS NOTRE MISSION ENSEMBLE !

Contribuez dès aujourd'hui à protéger ce que nous avons de plus précieux : nos milieux naturels

Lorsque vous appuyez Corridor appalachien, chaque dollar a un effet de levier extraordinaire! En effet, chaque dollar reçu en don est multiplié par les sommes que nous recevons de bailleurs de fonds représentant tous les niveaux de gouvernements, allant jusqu'à un multiple de cinquante dans plusieurs projets. Ainsi, pour chaque dollar que nous recevons, nous sommes en mesure de générer jusqu'à 50 dollars en activités de conservation!

Participez dès maintenant à l'avancement de notre mission de conservation des milieux naturels de notre région en faisant un don sur notre site web à corridorappalachien.ca ou en remplissant le formulaire ci-joint et en le retournant à nos bureaux accompagné d'un chèque. Merci de votre générosité !



Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

Téléphone _____

Courriel _____

Je désire que mon nom et mon don soient connus.

Je désire que seulement mon nom soit connu.

Je désire demeurer anonyme.

Je fais un don unique de :

- 50 \$
 100 \$
 250 \$
 500 \$
 Autre _____ \$

Je m'engage pour une période cinq ans :

- 250 \$ (5 versements de 50 \$)
 100 \$ (5 versements de 100 \$)
 250 \$ (5 versements de 200 \$)
 500 \$ (5 versements de 500 \$)
 Autre/Other _____ \$
 (_____ versements de _____ \$)

Paiement par carte de crédit

Paiement par chèque (ci-joint)

- Visa
 Mastercard
 American Express

Nom sur la carte _____

N° de la carte _____

Date d'expiration _____

Code de vérification (3 chiffres au verso de la carte) _____

Signature _____